

*PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX*

du 14 novembre 2025

Présents : Benoît COLLIN, Sylvain DIONNET, Jérôme GRENARD, Isabelle HEURTIER, Jean-Marc HENROTTE, Claude PERRIER-CORNET.

Secrétaire de séance :

Excusés : Karine JEANTET-PROST avec pouvoir à Jérôme GRENARD
Pascale LOMBARD
Michaël PONCET
Philippe HERNANDEZ

Ouverture de la séance à 19H07

Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal du 10 octobre 2025

1. Démission Anne MICHAMBLÉ :
 - Election délégué au SIVU,
 - Election délégué au CCAS
 - Election délégué aux communes forestières
2. Remplacement Mme MICHAMBLÉ à la commission AFET
3. Assistance administrative et technique pour DECI
4. Salle de justice : occupation par le club Alphonse Gaillard
5. Travaux Eaux pluviales chemin de l'Abattoir
6. Décision modificative n°1 budget assainissement
7. Courriers
 - M et Mme HERVOUET
 - Courrier M COLLIN

Questions diverses

- Point sur les commissions
- Rappel Echo des Couloirs
- Date des vœux

Ouverture de la séance à 19H07

Jérôme Grenard fait lecture de l'ordre du jour

Approbation du procès-verbal du 10 octobre 2025

Le PV du 10 octobre est approuvé à l'unanimité des présents et pouvoir soit 6 voix plus 1 pouvoir

1 – Démission Mme Anne MICHAMBLÉ

- Election délégué au SIVU,

Jérôme Grenard rappelle la fonction du délégué au SIVU, Isabelle Heurtier étant déjà suppléante Karine Jeantet-Prost et Jérôme Grenard étant titulaires, Benoît Collin propose sa candidature. A l'issue du vote, par 6 voix plus 1 pouvoir, Benoît Collin est élu délégué au SIVU en remplacement de Mme MICHAMBLÉ.

- Election délégué au CCAS

A l'issue du vote, par 6 voix plus 1 pouvoir, Claude Perrier-Cornet est élu délégué au SIVU en remplacement de Mme MICHAMBLÉ.

- Election délégué aux communes forestières

A l'issue du vote, par 6 voix plus 1 pouvoir, Claude Perrier-Cornet est élu délégué aux communes forestières en remplacement de Mme MICHAMBLÉ.

2 – Remplacement de Mme MICHAMBLE à la commission AFET

Anne Michamblé a fait part de son souhait de rester membre consultante (et non plus élue) à la commission, Claude Perrier-Cornet ne participe plus aux réunions de la commission.

Sylvain Dionnet évoque la difficulté de fonctionnement au sein de la commission qui comporte moins de membres élus que de personnes consultantes.

Benoît Collin fait part de la nécessité d'un responsable de commission « élu communal » pour le pilotage.

Sylvain Dionnet souligne l'importance de confier le relais à Benoît Collin qui connaît bien les dossiers en cours.

Jérôme Grenard propose, en l'absence de Michael Poncet et de Philippe Hernandez, de confier la mission à Benoît Collin.

3 – Assistance administrative et technique pour DECI

Défense Extérieure Contre l'Incendie

Jérôme Grenard rappelle la nécessité de l'étude de la couverture incendie et la mise en place d'un schéma directeur à l'étude actuellement.

La demande est de délibérer sur la mise en place d'un programme d'étude d'un schéma directeur et de confier cette mission à un bureau d'étude.

Le SIVU n'a pas la compétence et se tourne vers les communes pour une assistance à la maîtrise d'œuvre pour l'étude (4 bureaux d'études ont été sollicités) chaque conseil municipal (La Pesse et les Bouchoux) devra se prononcer d'ici le printemps.

Jérôme Grenard précise qu'un seul bureau d'étude a répondu pour le moment : ED-Tech pour un montant de 1390€ HT par commune pour établir un état des lieux de la situation actuelle.

Benoît Collin demande si après cet état des lieux la commune peut se dégager de sa responsabilité en cas de sinistre.

Jérôme Grenard répond qu'après état des lieux la commune pourra prouver sa bonne foi en cas de sinistre, il rappelle également que la commune et le maire sans cet arrêté sont actuellement responsables en cas de sinistre mais signale que la situation actuelle n'est pas alarmante.

Jean-Marc Henrotte questionne le conseil sur la possibilité de croiser plusieurs études en cours, notamment le PGSSE mené par le syndicat des eaux qui vient d'effectuer (entre autres) une campagne de mesures sur les poteaux incendie

Jérôme Grenard rappelle que la demande émane de la préfecture à laquelle il faut répondre.

Après débat le conseil propose de contacter le bureau d'étude qui travaille avec le syndicat des eaux dans le cadre du PGSSE pour voir si l'étude en cours peut être utilisée dans le cadre de la DECI.

La délibération est donc ajournée en attente du retour de Jean-Marc Henrotte délégué au SIEHJS.

4- Salle de justice : occupation par le club Alphonse Gaillard

Le club Alphonse Gaillard souhaite changer le jour de la mise à disposition de la salle de justice pour ses activités.

Isabelle Heurtier propose de reprendre la délibération en cours concernant le jour d'occupation de la salle de justice par le club Alphonse Gaillard qui actuellement concerne le lundi après-midi pour une mise à disposition le mardi après-midi dans les mêmes conditions.

Après délibération, le conseil décide de à l'unanimité des présents et pouvoir soit 6 voix pour plus un pouvoir la mise à disposition de la salle de justice au bénéfice du club Alphonse Gaillard le mardi après-midi.

5- Travaux eaux pluviales chemin de l'Abattoir

Jérôme Grenard donne la parole à Sylvain Dionnet qui rappelle les problèmes du chemin (ruissellement des eaux pluviales) rue de l'abattoir. Ruissellements qui mettent en péril la vie du filtre en cours de réalisation.

Les études de terrain ont permis de comprendre et de justifier ces besoins de travaux supplémentaires qui n'étaient pas prévus au marché assainissement.

Jérôme Grenard explique les travaux d'aménagement incontournables autour du filtre pour permettre un bon fonctionnement.

Devis GOYARD : 17181.60 € TTC seule entreprise à avoir répondu, Jérôme Grenard précise que ce montant ne fera pas partie du marché assainissement et demande l'avis du conseil pour permettre l'avancement des travaux, la facture étant reportée sur le budget 2026 puisque non inscrite au budget actuel.

Après délibération, le conseil autorise le maire à signer le devis de l'entreprise GOYARD pour un montant de 17181.60 € TTC

A l'unanimité des présents et pouvoir soit 6 voix pour plus un pouvoir.

6- Décision modificative n°1 budget assainissement

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61528 (011) : Autres	-256,00		
706129 (014) : Revers. ag. eau redev. mode	256,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Date de convocation :	07/11/2025	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	10	Pour :	7
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	7	Abstention :	0

7- Courriers :

- M et Mme HERVOUET

Isabelle Heurtier fait lecture du courrier de M. et Mme Hervouet (lotissement de Très la Ville) Demande suite au différents avec le voisinage de mise à disposition d'une partie de la parcelle ZD 266 (10.5 m x12m) appartenant à la commune afin d'agrandir le parc pour leurs chiens dans le cadre de leur projet. Ce courrier est signé par de nombreux riverains approuvant le projet.

Jérôme Grenard rappelle qu'il s'agit d'une mise à disposition et non pas d'une vente pour un projet avec des personnes handicapées.

Isabelle Heurtier pose la question des nuisances au sein d'un lotissement, JM Henrotte pense qu'un élevage de chiens n'a rien à faire au milieu d'un lotissement et Sylvain Dionnet précise que si les riverains actuels sont favorables au projet on ignore ce qu'il adviendra lors d'un changement de propriétaire.

Jérôme Grenard rappelle l'attachement qu'il porte à ce projet et souhaiterait que la famille Hervouet puisse présenter son projet au conseil municipal avant décision.

Après un tour de table le conseil accepte la proposition et souhaite une présentation du projet avant de délibérer

- Courrier M COLLIN

Isabelle Heurtier fait lecture du courrier de Benoît Collin qui souhaiterait acquérir 50 à 60 m2 de l'ancien plancher de danse stocké dans un bâtiment communal.

Benoît Collin étant élu ne souhaite pas participer à la décision et propose dans son courrier de faire une annonce à destination de la population si la commune accepte de vendre ce plancher.

Une évaluation de la surface totale disponible sera faite pour faire une proposition éventuelle à la population par lots avant décision.

Questions diverses :

- Point sur les commissions

- **Voirie** : M. Pascal Dalloz a accepté le poste pour le déneigement et assurera ces heures de travaux pour la commune en cas de manque d'enneigement.

Un devis pour la partie haute du chemin de la vie maure est en cours, le bouchage des trous à l'Enversy avec le reste d'enrobé à froid a été effectué. Claude Perrier-Cornet signale des dégradations rte des chevillois et JM Henrotte souhaiterait que les nids de poules route de Taillat soient comblés avant l'hiver.

- **Bâtiments** : des travaux d'urgence ont été effectués sur la couverture église.

- **Assainissement** : surfaces à acquérir pour les filtres définitifs désormais :

330 m2 pour Village Nord, 1800 m2 TLVNord, 1000 m2 TLVSud Jérôme Grenard et Sylvain Dionnet justifient de l'augmentation des surfaces initiales, Sylvain Dionnet rappelle que nous avons quasi un an de retard par rapport aux dates prévisionnelles pour la réalisation des filtres.

- **AFET** : Point scolytes et bois secs étude « forted ». Benoît Collin donne des chiffres concernant l'expérimentation en cours, les indicateurs de l'étude « forted » semblent montrer que l'action est pour le moment bénéfique sur 4 ans.

Bilan 2025 expérimentation : démarrage trop tardif et aucune subvention pour 2025 ni pour 2026, le bilan des bois coupés : 100m3 Bouchoux, 0m3 La Pesse, 20m3 Choux. Les bois sont en attente de preneurs estimés à 55€ (40€ exploitation, 15€ débardage) resterait l'astreinte environ 600€.

La commune accepte de mettre en vente ces bois au tarif proposé.

Coupes de bois verts : environ 400m3, une réflexion est à mener en 2026

Benoît Collin et Sylvain Dionnet rappellent que le marquage économise environ 1000€/an

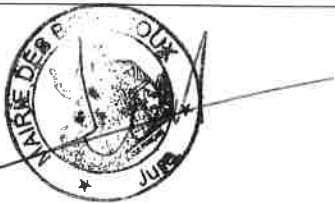
Informations diverses :

- Rappel échéance pour faire parvenir les articles « écho des couloirs » **20 novembre**
- Claude Perrier-Cornet fait part de la création officielle de l'association « Héritages Boucherands ». Il fait également part du besoin d'une délibération de principe de la part des élus pour les demandes de subventions.
- Date des vœux : vendredi 16 janvier 2026 à 19H
- Droits de préhensions : plusieurs biens sont en cours de cession (Millet/ Perrier Cornet/ indivision Perrier) afin de ne pas retarder les ventes. Jérôme Grenard demande au conseil l'accord pour signer les documents de non-préemption dès qu'ils arrivent en mairie.

Les conseillers n'y voient aucune objection.

Prochain conseil le jeudi 11 décembre à 19h00

La séance est levée à 21H50

Le Maire Jérôme GRENARD	Le secrétaire Jean-Marc HENROTTE
	

Procès-verbal approuvé le 15 janvier 2026.